



APPEL A PROJET

1. SAINT-JEAN-DE-VEDAS, UNE VILLE AUTHENTIQUE ET ENTHOUSIASTE

Aux portes de Montpellier, dans le département de l'Hérault, **Saint-Jean-de-Védas** séduit par son équilibre parfait entre modernité et nature. Ville dynamique et tournée vers l'avenir, elle offre à ses habitants un cadre de vie harmonieux, où l'effervescence urbaine côtoie la douceur d'un environnement préservé.

Dotée d'un réseau de transports performant, incluant un tramway emblématique reliant rapidement Montpellier, Saint-Jean-de-Védas s'inscrit pleinement dans une démarche de mobilité durable. Ses nombreux espaces verts et paysages verdoyants invitent à la détente, aux loisirs en plein air et aux rencontres conviviales.

Forte de son énergie créative et festive, la ville ambitionne d'enrichir son offre culturelle et événementielle, afin d'offrir aux habitants et visiteurs une programmation toujours plus variée et animée. Dans cette dynamique, les Esti'Védas reviendront en 2025 pour une 4^e édition, promettant des moments de partage, de découverte et de festivités inoubliables.

2. CONTENU DU PROJET

Durant la période estivale des mois de juillet et d'août, Saint-Jean-de-Védas propose certains vendredis, des moments festifs en soirée avec une ambition forte : créer un événement divertissant, familial, participatif et écologique.

Cet événement est devenu un rendez-vous majeur de l'été qui a su embarquer un large public et répondre aux attentes des habitants et des visiteurs. Pour 2025, l'objectif des Esti'Védas reste le même : célébrer, échanger, proposer des animations portées par tous les acteurs du territoire, rassembler autour d'une fête festive.

A cette occasion, le public découvrira et dégustera des produits locaux, notamment des vins régionaux, dans une ambiance musicale diverse et variée.

Cet appel à projet vise à compléter la programmation de la Ville de Saint-Jean-de-Védas par la proposition de rendez-vous :

- En plein air, sur l'espace public,
- Gratuité des entrées,
- Accessibles à tous publics.

3. LE LIEU

Les rencontres estivales auront lieu sur le Site Parc de la Peyrière.

Ce parc a été aménagé à partir d'une carrière, avec de grands espaces pelousés et sécurisés, proche de la sortie de l'A709 et accessible en tramway.

Le parc situé Avenue de Librilla, à Saint-Jean-de-Védas (34430), peut être visité par les candidats. Un plan de situation est annexé.

4. DATES

Cet évènement se produira aux dates suivantes :

- Vendredi 11 Juillet 2025,
- Vendredi 18 Juillet 2025,
- Vendredi 25 juillet 2025,
- Vendredi 1^{er} août 2025,
- Vendredi 8 août 2025.

La soirée festive débute à 19h00 et se termine à 24h00. Elle est ouverte à tout public.

5. ECO-RESPONSABILITE

5.1. Environnement

La Ville de Saint-Jean-de-Védas demande aux porteurs de projets de mettre en avant des démarches écoresponsables sur l'évènement telles que :

- La promotion des produits issus du commerce équitable, de l'agriculture biologique ou de proximité dans le cadre des buvettes,
- La réduction des déchets à la source,
- L'accessibilité en transports en commun,

Toute autre suggestion sera la bienvenue !

5.2. Accessibilité

La Ville de Saint-Jean-de-Védas souhaite que les évènements proposés soient largement accessibles à tous les publics, y compris ceux habituellement éloignés des évènements culturels : parents accompagnés de très jeunes enfants, seniors, personnes en situation de handicap. Nous serions sensibles à :

- Vos actions de médiation en direction de ces publics,
- Votre attention à leur accueil pendant l'évènement,
- Leur inclusion dans votre évènement.

6. LE DECOUPAGE DU PROJET

6.1. A la charge du porteur du projet

Votre proposition s'inscrit dans un évènement et une programmation globale.

Les équipes du prestataire devront se charger totalement de la production et de l'organisation (montage, exploitation, démontage). Il vous sera demandé de fournir un planning précis des phases de montage, exploitation et démontage.

Dans le cadre d'une proposition d'animation intégrant la programmation générale, plusieurs types de prestations sont sollicitées :

- Exposants et produits :
 - Producteurs de vins (si possible, les vignerons devront être différents chaque vendredi),
 - Brasseurs,
 - Un minimum de 12 artisans animeront un espace de restauration entre « *take away* », « *snack* » et « *food court* » pour satisfaire tous les goûts et tous les appétits,
 - Produits viticoles, stands de fromages, de charcuterie, fruits de mer,
 - Stands à gourmandises (4 à 5 stands maximum),
 - Artisans, créateurs de bijoux, vêtements ou accessoires,
- Animations musicales et dansantes différentes chaque vendredi,
- Jeux pour enfants,
- L'installation et le rangement du matériel, la sécurité et l'entretien du site seront à la charge du prestataire.

En proposant votre animation, vous devrez préciser le cadre de cette contribution et la façon dont vous souhaitez l'organiser (réurrence, horaire, timing de l'animation).

6.2. Soutien technique et communication

La Ville de Saint-Jean-de-Védas mettra à disposition du prestataire :

- les tables, chaises, conteneurs, sanitaires, pour une capacité d'accueil maximale de 600 personnes (places assises)
- l'électricité sur le site pour une puissance totale de 30 Kw, au-delà, installation d'un groupe électrogène à la charge du prestataire,
- la scène (dimension max. 6m x 4 m) installée sur le site pour toute la période estivale.

La communication de cet évènement pour les 5 dates sera à la charge de la commune de Saint-Jean-de-Védas (affiches, banderoles, ...).

6.3. Sécurité

Le prestataire prendra à sa charge la sécurité du site et du public pour les 5 dates des Esti'Védas 2025 avec la présence d'agents de sécurité.

7. MODALITES FINANCIERES

Forfait 1.500 € TTC pour la mise à disposition du site pour les 5 dates des Esti'Védas 2025 à la charge du bénéficiaire.

8. CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La société qui candidate doit produire :

- Une présentation de la société

- L'attestation d'assurance

La sélection des offres sera effectuée en application des critères suivants :

- Moyens humains mis à disposition pour chaque vendredi (5%) ;
- Moyens proposés pour la mise en sécurité de la manifestation (5%) ;
- Moyens proposés pour la propreté du site (5%) ;
- Compétences et références détaillées de la société candidate, dont expériences professionnelles pertinentes de l'équipe et similaires sur un tel projet (25%) ;
- Qualité et quantité des services et des produits proposés : variété des stands, régionaux, locaux (50%) ;
- Qualité et quantité des animations musicales, dansantes et jeux pour enfants (10%).

Le candidat présentera son projet détaillé **sous format book**, comprenant une note de méthodologie décrivant les prestations à réaliser, et précisant les tarifs appliqués aux visiteurs.

9. Procédure

Les candidatures sont à renvoyer par mail **avant le 28 mars 2025 à 17h00.**

10. Calendrier prévisionnel

28 mars à 17h00 : clôture de réception des propositions

Début avril : réunion d'information avec l'opérateur sélectionné

8. Contacts

Mairie de Saint-Jean-de-Védas

Service des Festivités et du Protocole

4 rue de la Mairie

34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

Madame Véronique DURAND

☎ 04.67.07.83.02 ou 04.67.07.83.29

✉ festivites@saintjeandevedas.fr